

Le monument dont nous parlons n'a jamais eu d'inscription, et pourtant l'*ascia* y est placée d'avance, mais après coup, c'est-à-dire après l'achèvement. Il est bien évident que lorsque ce tombeau a été façonné, le lapicide ignorait que son œuvre serait dédiée SVB ASCIA; la figure de cet instrument n'y a été taillée que lorsque il a été décidé que ce monument porterait cette dédicace.

Ainsi l'*ascia* n'était figurée sur les cippes que lorsqu'il était convenu avec l'acheteur que le monument serait dédié SVB ASCIA; dans ce cas, la figure de l'*ascia* pouvait y être gravée avant de mettre le monument sur sa base.

Il en est de même de nos jours, lorsqu'un personnage pose la première pierre d'un édifice, cette pierre est toute taillée et quelquefois même en place. Ce que fait le personnage n'est qu'un simulacre, et pourtant en le faisant, il est censé avoir lui-même taillé, façonné et placé cette première pierre de l'édifice dont il a consacré lui-même la destination. Nous le répétons, cet usage est fort ancien et n'est que la continuation de la dédicace SVB ASCIA.

Nous croyons donc avoir démontré dans cette longue étude, que la figure de l'*ascia* gravée sur nos tombes gallo-romaines indique l'usage de cet instrument pendant la cérémonie de la dédicace, et que le *dedicator* s'en servait pour simuler le travail de l'exécution du monument et sa mise en place sur la tombe du défunt, étant censé, par ce simulacre, avoir fait lui-même et placé ce monument dédié à jamais à couvrir et honorer les restes mortels de celui dont les noms et titres étaient rappelés dans l'inscription.

Cette nouvelle interprétation, dont nous n'avons vu d'exemple nulle part, ne contredit point ce qu'ont dit Reinezius et autres au sujet du prix que les anciens attachaient à un tombeau neuf, mais elle explique que le